pensionskasse17_2018_f_v1.indd 1

Caisse de pension
Rapport abrégé 2017

04.07.18 10:28

Avant-propos du président

Chers assurés,
Votre Caisse de pension investit les quelque 1,8 milliard de francs d'avoirs de prévoyance de manière prudente. Les marchés de placement ont, dans l'ensemble, connu une évolution tout à fait réjouissante en 2017. Ainsi, l'indice suisse des actions SPI (Swiss Performance Index) a progressé de 20% et les actions à l'échelle mondiale (MSCI World, couvertes contre les risques de change) de 17%. Alors que les rendements de l'immobilier se situent dans le cadre habituel, les obligations n'ont à nouveau quasiment pas dégagé de rendements en 2017. La Caisse de pension de Tamedia SA a su tirer profit de ce contexte de placement favorable grâce à des investissements dans les actions et les placements immobiliers étrangers et a réalisé une performance nette de 8,5% durant l'année boursière.

L'abaissement graduel du taux de conversion est toujours en cours et se prolongera jusqu'en 2020. En parallèle, des mesures de compensation sont appliquées afin d'atténuer la baisse du taux de conversion. Les assurés ayants droit ont ainsi touché un montant de 42,4 millions de francs au 1.1.2017 et de 11,8 millions de francs au 1.1.2018, sous forme de bonification individuelle. D'autres bonifications sont prévues au 1.1.2019 et au 1.1.2020. Malgré ce paiement compensatoire, le taux de couverture a augmenté pour s'établir à 110,2% au 31.12.2017 grâce à la bonne performance des placements (année précédente 102,8%).

Le Conseil de fondation a décidé d'appliquer un taux d'intérêt de 3% au total pour l'année 2017. La rémunération de notre Caisse de pension représente donc de 2% de plus que le taux d'intérêt minimal LPP de 1% prescrit par la loi. Les capitaux de prévoyance des rentiers ont, comme chaque année, été crédités d'un taux d'intérêt technique qui se situe à 1,5% depuis la fin 2016. Au vu de l'absence de renchérissement et du manque de fonds libres, les rentes en cours n'ont pas été adaptées.

Pour janvier 2018, la cotisation de risque pour garantir les prestations d'invalidité et de survivants a pu être abaissée d'un pour cent et, en contrepartie, la cotisation d'épargne a été relevée d'un pour cent supplémentaire pour tous les plans de prévoyance. Chacun et chacune épargne ainsi chaque année plus d'argent pour sa propre prévoyance vieillesse. Depuis début 2018, les employés de Doodle, ricardo.ch, Starticket et tutti.ch sont affiliés à la Caisse de pension de Tamedia SA. Le nombre d'assurés progresse ainsi d'environ 230 assurés actifs pour le groupe.

L'année boursière 2018 a débuté avec une performance négative durant le premier trimestre. Les craintes liées à une hausse de l'inflation et les tensions commerciales ont laissé des traces. Nous nous attendons à un ralentissement provisoire de l'économie mondiale. Les entreprises restent toutefois confiantes, en particulier en Suisse. Pour 2018, nous nous attendons à nouveau à des rendements de placement se situant dans la moyenne, mais nettement plus bas que ceux de l'année précédente, et nous sommes convaincus que la situation financière de la Caisse de pension restera solide.

Je remercie toutes les personnes impliquées pour leur engagement au cours de l'exercice 2017.

Konrad Oetiker, Président

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 2 04.07.18 10:28

Conseil de fondation, Commission des placements et Comité du droit de vote

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Caisse de pension de Tamedia SA. Il exerce la direction générale de l'institution de prévoyance, veille à l'exécution des obligations légales, définit les objectifs et principes stratégiques de l'institution de prévoyance ainsi que les moyens pour leur réalisation. Les compétences et responsabilités du Conseil de fondation et de la Commission des placements ainsi que la répartition des compétences par rapport à la direction générale sont réglées dans le règlement d'organisation et dans le règlement sur les placements qui peuvent être consultés à l'adresse www.tamedia.ch. Le Conseil de fondation et la Commission des placements font appel à des experts externes si nécessaire.

Les membres du Conseil de fondation sont élus pour un mandat de trois ans (jusqu'en 2017). Le Conseil de fondation se compose de six représentants de l'employeur (RE), de six représentants des salariés (RS) et d'un représentant des rentiers (RR). Pour le mandat à venir, le Conseil de fondation passera à cinq représentants pour chaque catégorie.

La composition du Conseil de fondation pour l'exercice 2017 et l'appartenance de certains de ses membres à la Commission des placements et au Comité du droit de vote figurent sur l'aperçu qui suit.

La Commission des placements est chargée d'appliquer et de surveiller la stratégie de placement et d'informer le Conseil de fondation sur les activités de placement. Durant l'exercice sous revue, le Conseil de fondation et la Commission des placements se sont réunis chacun à quatre reprises.

Le Comité du droit de vote, composé de membres du Conseil de fondation de la Caisse de pension Tamedia et de membres de la rédaction des publications Tamedia, exerce le droit de vote attaché aux actions des cinquante plus grandes entreprises cotées en Suisse. En 2017, le Comité du droit de vote s'est prononcé contre près d'un sixième des objets inscrits à l'ordre du jour – en mandatant à cet effet le représentant indépendant. Les refus portaient essentiellement sur les décisions de rémunération ainsi que sur l'élection ou la réélection de membres du conseil d'administration.

MEMBRES	FONCTION	DURÉE DU MANDAT	REPRÉSENTATION E/S
Dr. Sandro Macciacchini*	Vice-président	2015-2017	RE
Ueli Eckstein		jusqu'au 31 juillet 2017	RE
Peter Mantsch		dès le 1er janvier 2017	RE
Serge Reymond		2015-2017	RE
Andreas Schaffner		dès le 1er août 2017	RE
Eric Thibaut		2015-2017	RE
Dr. Hermann Walser		2015-2017	RE
Konrad Oetiker*	Président	2015-2017	RS
Laurent Aubert		2015-2017	RS
Thomas Hengartner*°		2015-2017	RS
Janine Hosp		2015-2017	RS
Stefan Schnyder*°		2015-2017	RS
Pascal Wittwer*		2015-2017	RS
Ernst Brupbacher	Représentant des rentiers	2015-2017	RR

*) Membre de la Commission des placements, °) Membre du Comité du droit de vote

Décisions importantes

Durant l'exercice 2017, le Conseil de fondation a pris les décisions importantes suivantes :

Réduction du Conseil de fondation
A compter de la période 2018-2020, le Conseil de fondation passera de six représentants des salariés et de l'employeur à cinq.

Rémunération des capitaux d'épargne et adaptation des rentes
Les capitaux d'épargne des assurés actifs au 31 décembre 2017 ont été rémunérés à hauteur de 3,0%. Les rentes en cours ne sont pas augmentées.

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 3 04.07.18 10:28

Début de la baisse du taux de conversion dès le 1er janvier 2017 et mesures d'accompagnement

En raison de la réduction du taux d'intérêt technique à 1,5%, le taux de conversion sera graduellement réduit de 5,28% à 4,6% d'ici 2020.

ÂGE DE LA RETRAITE	2017	2018	2019	2020	2021	2022
64	5,14%	4,81%	4,64%	4,47%	4,45%	4,44%
65	5,28%	4,95%	4,77%	4,60%	4,59%	4,58%

Pour toutes les années de départ à la retraite au-delà de cet horizon, les taux de conversion seront fixés en fonction des dernières données relatives à la prévision de l'espérance de vie. Suite à la réduction des taux de conversion, les rentes de vieillesse futures seront moins élevées que jusqu'à présent. Toutes les rentes de vieillesse et de survivants déjà en cours demeurent inchangées.

Afin d'atténuer la baisse des rentes de vieillesse futures, tous les assurés actifs toucheront une bonification unique sur leur capital de prévoyance individuel selon le tableau qui suit :

ÂGE	1er JANVIER 2018	1er JANVIER 2019	1er JANVIER 2020
25-55	2,00%	0,50%	0,50%
56	2,15%	0,60%	0,60%
57	2,30%	0,70%	0,70%
58	2,45%	0,80%	0,80%
59	2,60%	0,90%	0,90%
60	2,75%	1,00%	1,00%
61	2,90%	1,10%	1,10%
62	3,05%	1,20%	1,20%
63	3,20%	1,30%	1,30%
64	3,35%	1,40%	1,40%
65	3,50%	1,50%	1,50%

Tous les assurés actifs de la Caisse de pension de Tamedia SA toucheront cette bonification au 31 décembre 2017 à 2019, pour autant qu'ils soient encore assurés à titre actif au sein de la Caisse de pension de Tamedia SA au 1er janvier de l'année qui suit.

Règlements

Durant l'exercice 2016, le Conseil de fondation avait adapté le règlement de prévoyance et l'a fait entrer en vigueur dès le 1er janvier 2017. Le règlement sur les provisions et le règlement d'élection ont été adaptés en 2017 et sont entrés en vigueur le 12 décembre 2017. L'acte de fondation, le règlement de prévoyance, valable à partir du 1.1.2018, et le règlement d'organisation ont été adaptés par le Conseil de fondation lors de ses séances du 12.12.2017 et du 8.5.2018.

DÉSIGNATION DE L'ACTE ET DES RÈGLEMENTS	VALABLE À PARTIR DU
Acte de fondation	20.03.2018
Règlement de prévoyance y c. les dispositions sur la liquidation partielle	01.01.2018
Règlement sur la fixation du taux d'intérêt et les provisions	12.12.2017
Règlement sur les placements	28.09.2015
Règlement d'organisation	12.12.2017
Règlement sur l'exercice des droits des actionnaires	24.10.2014
Règlement d'élection	12.12.2017

Les règlements peuvent être consultés sur Intranet sous « Services centraux > Caisse de pension » et sur Internet **www.tamedia.ch** sous « Carrière > Pension ».

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 4 04.07.18 10:29

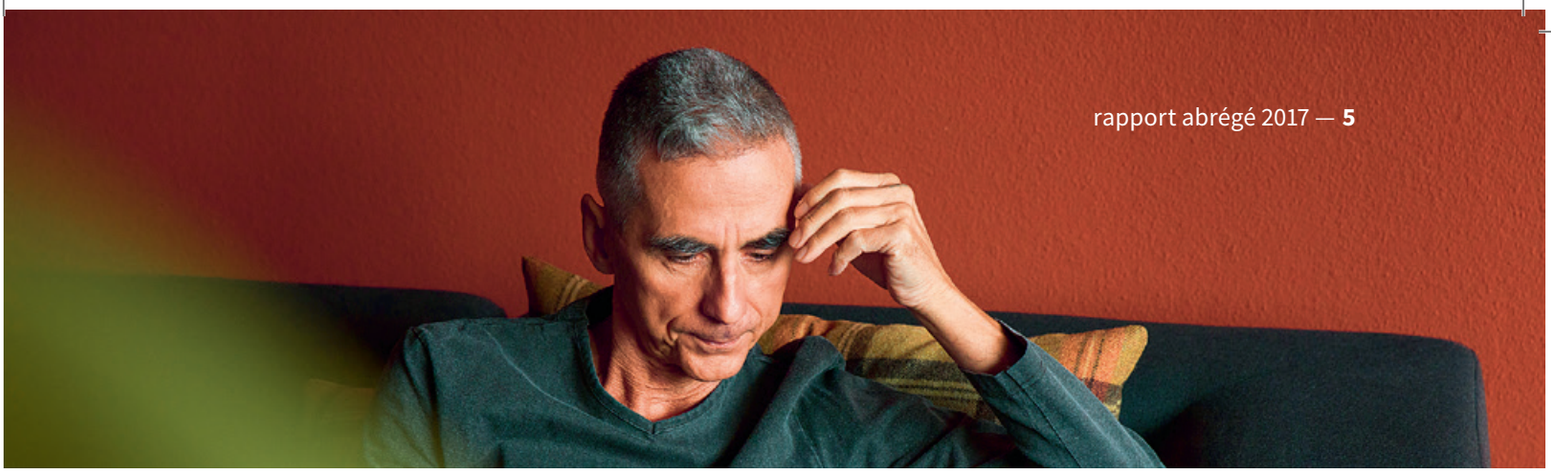

Adaptation des plans de prévoyance au 1.1.2018
La définition du salaire assuré a été simplifiée. Dorénavant, le salaire assuré correspond au salaire de base, majoré des parties variables du salaire de l'année précédente moins le montant de coordination.

Les cotisations d'épargne ont été augmentées globalement de 0,5% pour les salariés et pour l'employeur (soit au total 1%) et, en contrepartie, les cotisations de risque ont été réduites de 0,5% pour les salariés et pour l'employeur.

Affiliation des entreprises numériques « doodle », « Ricardo », « Starticket », « Tutti.ch » et « OLMeRO » au 1.1.2018
Les assurés de Ricardo sont assurés dès le 1.1.2018 dans le plan de prévoyance « Perspective ». Les autres sociétés seront affiliées avec les nouveaux plans de prévoyance, similaires à la LPP, « LPPplus 1 » et « LPPplus 2 ».

Remplacement de l'application SAP pour caisses de pension par Xplan de la société aXenta
Xplan est un logiciel pour caisses de pension moderne et largement répandu. Les changements au niveau du personnel du Secrétariat ont quelque peu retardé l'introduction. La migration des assurés actifs vers la nouvelle application a toutefois pu être achevée au 1er janvier 2018.

Placements de fortune

Durant l'exercice 2017, la Caisse de pension de Tamedia SA a réalisé une performance de placements de 8,5% (année précédente 4,7%). La valeur moyenne du taux de rendement se situe à 7,6% selon l'étude Swisscanto sur les caisses de pension.

Cette performance résulte principalement des actions Monde et pays émergents et des placements immobiliers. Cette année encore, les obligations n'ont quasiment pas contribué à la performance.

Les frais de gestion de fortune ont une nouvelle fois pu être réduits, passant de CHF 5,4 millions à CHF 4,7 millions. Cette réduction est notamment due à une rationalisation de la structure des placements effectuée par la Commission des placements ainsi qu'à la restructuration de la fortune. La Commission des placements a toujours pour vocation d'examiner et de vérifier les rendements et les frais des mandats existants.

Placements de la fortune par catégorie

	2017	2017	2016	2016
CATÉGORIE	**EN MIO. CHF 1806,6 CHF**	**EN POURCENT 100%**	**EN MIO. CHF 1710,3 CHF**	**EN POURCENT 100%**
Liquidité	6,9	0,40	16,1	0,94
Obligations en CHF (en Suisse et à l'étranger)	342,7	19,00	346,0	20,23
Obligations en monnaies étrangères	276,5	15,30	270,5	15,82
Actions Suisse	178,9	9,90	173,6	10,15
Actions Etranger	372,1	20,60	337,3	19,72
Actions Marchés émergents	64,8	3,60	57,2	3,34
Immeubles en Suisse	427,3	23,70	410,8	24,02
Immeubles à l'étranger	100,9	5,60	94,9	5,55
Placements alternatifs	36,5	2,00	4,0	0,23

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 5 04.07.18 10:29

Performance en pour cent

Situation financière de la Caisse de pension

Bilan au	**31.12.2017**	**31.12.2016**
ACTIFS	**EN MIO. CHF**	**EN MIO. CHF**
Placements de fortune	**1806,4**	**1710,3**
Liquidités et créances sur le marché monétaire	6,8	16,1
Créances	2,5	4,4
Obligations et prêts hypothécaires	616,6	612,1
Actions	615,8	568,1
Immeubles	528,2	505,7
Placements alternatifs	36,5	3,9
Actifs de régularisation	**0,2**	**0,1**
Total actifs	**1806,6**	**1710,4**

PASSIFS	**EN MIO. CHF**	**EN MIO. CHF**
Dettes et passifs de régularisation	**45,5**	**42,5**
Réserves de cotisations de l'employeur et fonds	**4,3**	**4,4**
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	**1594,7**	**1619,0**
Capital de prévoyance des assurés actifs et des rentiers	1492,4	1463,7
Provisions techniques	102,3	155,3
Réserve de fluctuation de valeur	**162,1**	**44,5**
Capital de la fondation, fonds libres	**0,0**	**0,0**
Total passifs	**1806,6**	**1710,4**

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 6 04.07.18 10:29

Compte d'exploitation	**2017**	**2016**
	EN MIO. CHF	**EN MIO. CHF**
Cotisations et versements ordinaires et autres	41,5	40,3
Prestations d'entrée	19,9	18,4
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	**61,4**	**58,7**
Prestations de rentes et prestations en capital réglementaires	–71,8	–64,2
Prestations extraréglementaires	–0,7	–7,1
Prestations de sortie et versements anticipés EPL et divorce	–35,2	–34,0
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	**–107,7**	**–105,3**
Dissolution capital de prévoyance et provisions techniques	24,2	132,0
Produits des prestations d'assurance	0,0	0,0
Cotisations au fonds de garantie	–0,1	–0,1
Résultat net de l'activité d'assurance	**–22,2**	**–178,7**
Résultat net des placements de fortune	0,0	0,3
Produits des placements	–0,1	–0,1
Produits des liquidités et des créances sur le marché monétaire	–2,4	–1,4
Produits des obligations	9,0	16,4
Produits des actions	112,6	25,3
Produits des immeubles (y c. charges administratives) et hypothèques	31,8	37,4
Produits des placements alternatifs	—5,2	1,3
Intérêts des réserves de cotisations d'employeurs	0,0	0,0
Charges de gestion de fortune	–4,7	–5,4
Résultat net des placements de fortune	**141,0**	**73,8**
Dissolution provisions non-techniques et fonds	0,2	2,2
Autres produits	0,0	0,0
Charges administratives	–1,3	–1,0
Excédent de produits/charges avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur	**117,6**	**–103,7**
Constitution/Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	—117,6	103,7
Excédent de produits	**0,0**	**0,0**

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 7 04.07.18 10:29

Degré de couverture

Une hausse des placements de la fortune grâce à une bonne performance associée à des capitaux de prévoyance presque constants pour les assurés actifs et les rentiers ont conduit à une nouvelle hausse du degré de couverture de la Caisse de pension qui passe de 102,8% à 110,2%.

Evolution du degré de couverture en pour cent

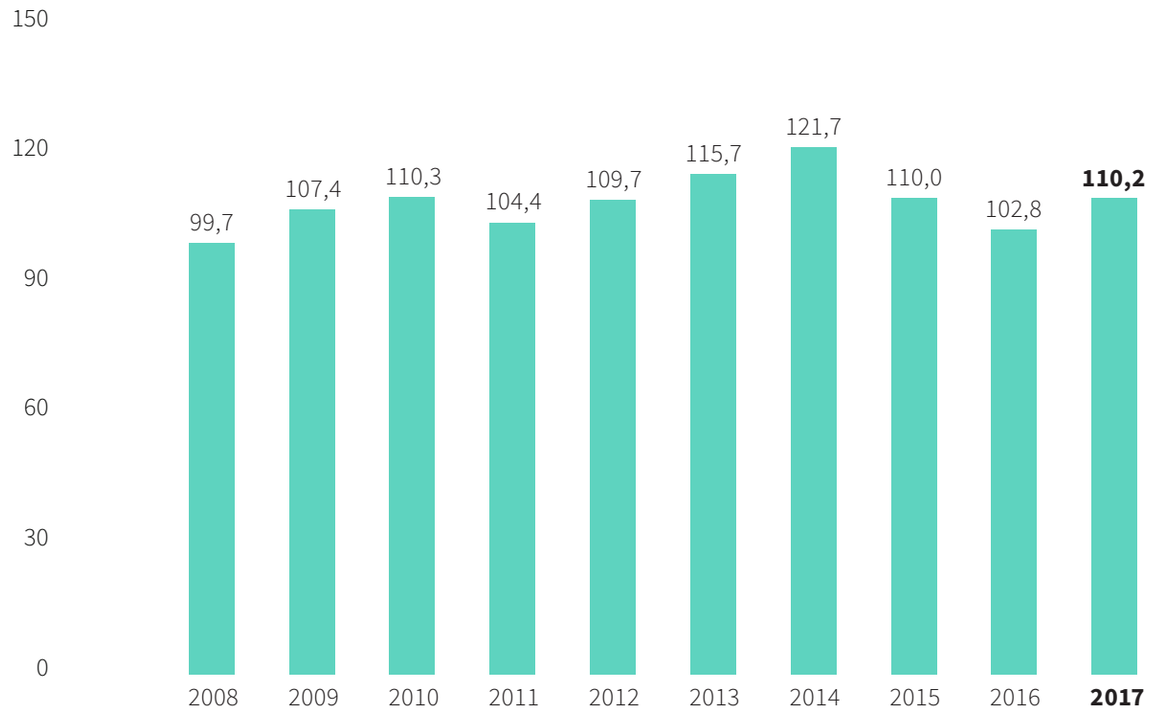

Le degré de couverture donne une image de la santé financière de la Caisse de pension. Il correspond au rapport entre les actifs disponibles et les capitaux de prévoyance et provisions techniques.

Statistiques

Assurés actifs par employeur

EMPLOYEURS AFFILIÉS	NOMBRE D'ACTIFS 31.12.2017	NOMBRE D'ACTIFS 31.12.2016
Société fondatrice Tamedia SA	**1531**	**1520**
Employeurs affiliés:		
Berner Oberland Medien AG	21	21
DZB Druckzentrum Bern AG	79	78
Tamedia Espace Media AG	298	305
Zürcher Regionalzeitungen AG	47	43
Schaer Thun AG	4	4
Tagblatt der Stadt Zürich	8	8
DZZ Druckzentrum Zürich AG	194	186
Verlag Finanz und Wirtschaft AG	76	74
Centre d'Impression Lausanne (Bussigny)	163	174
Tamedia Publications Romandes	370	408
Total	**2791**	**2821**

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 8 04.07.18 10:29

Evolution du nombre d'assurés (actifs)

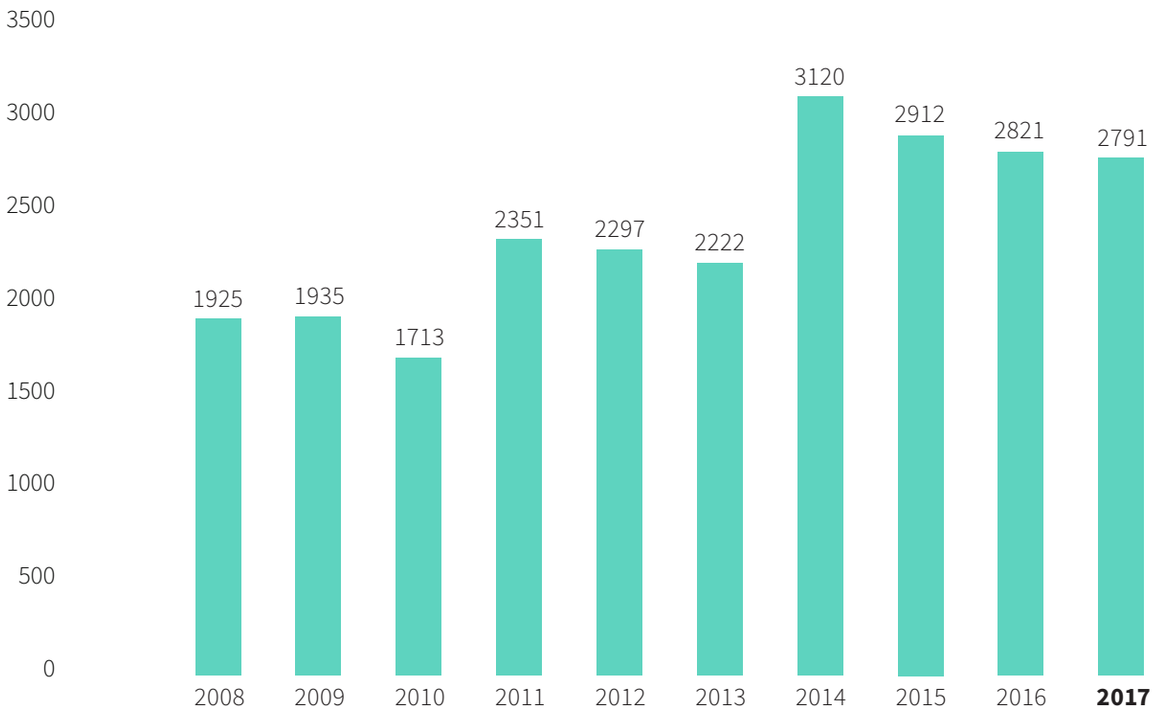

Intérêts sur l'avoir de vieillesse des assurés actifs

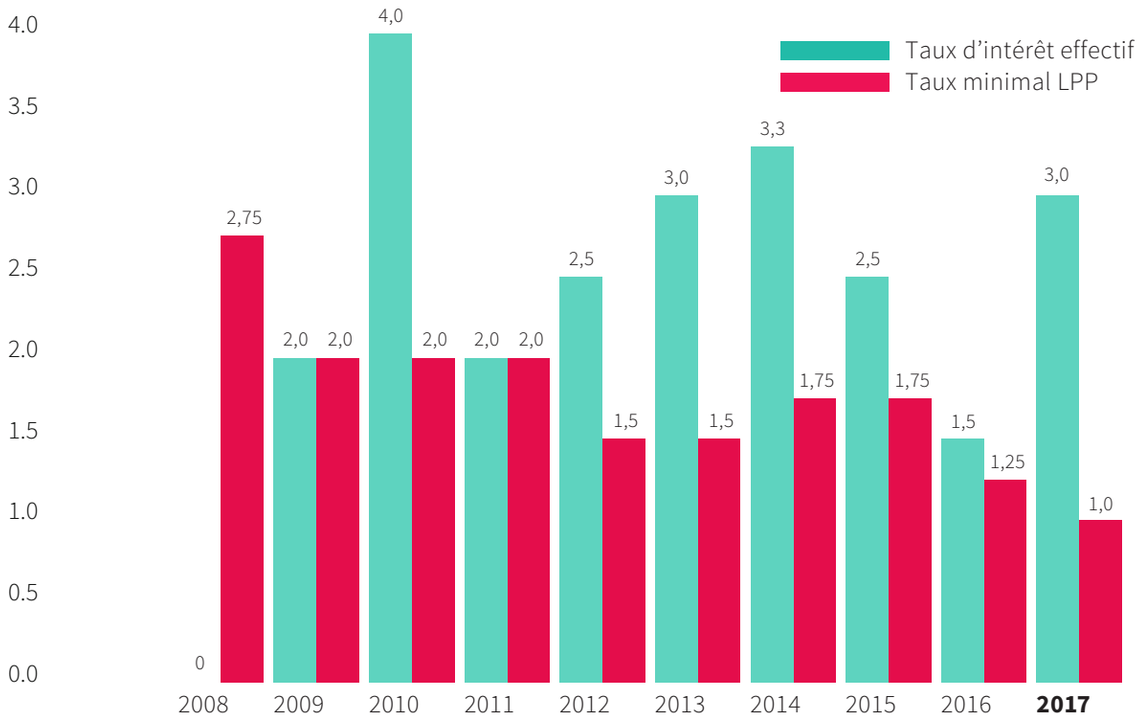

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 9 04.07.18 10:29

Evolution du nombre de rentiers

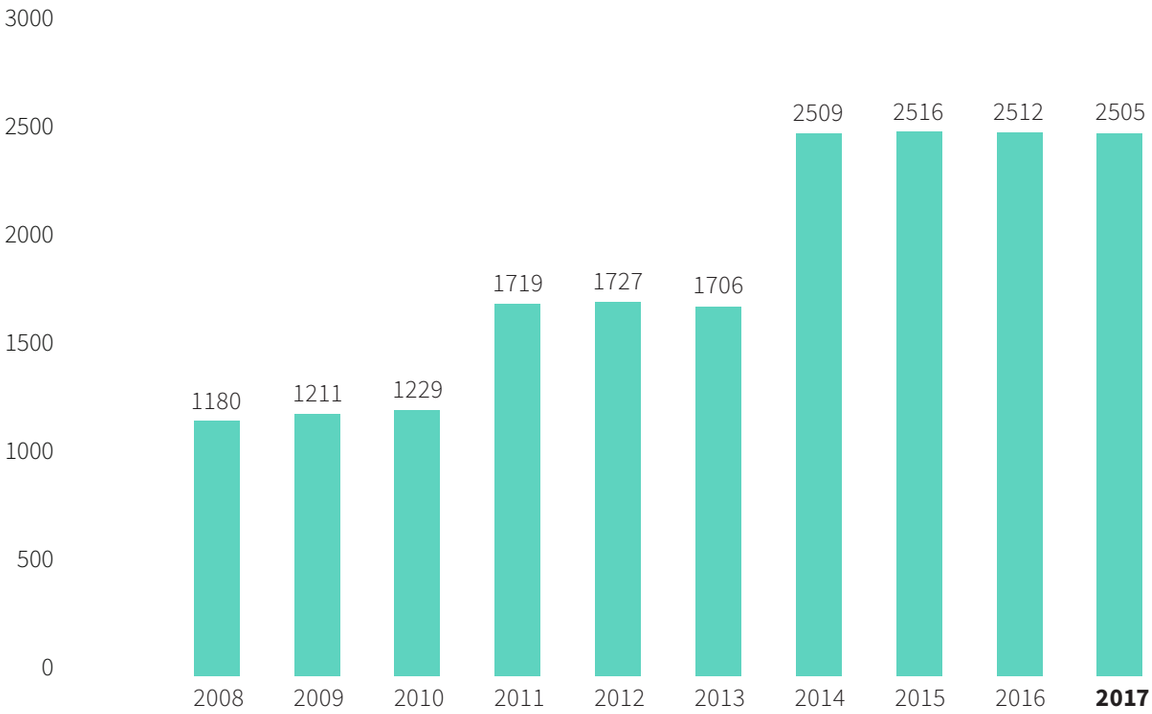

Types de retraite

NOMBRE AU 31 DÉCEMBRE	HOMMES	FEMMES	2017 TOTAL	2016 TOTAL
Bénéficiaires de rentes vieillesse	1191	558	1749	1737
Rentes invalidité	85	52	137	150
Rentes de conjoint	30	510	540	537
Rentes enfants	43	36	79	85
Total	**1349**	**1156**	**2505**	**2512**

Augmentation des rentes / Versement d'un montant unique

Le Conseil de fondation décide chaque année d'une éventuelle augmentation des rentes en fonction de la situation financière de la Caisse de pension. La dernière augmentation des rentes, à hauteur de 1,5%, remonte au 1er janvier 2002. Depuis, elles n'ont plus pu être adaptées car la Caisse de pension de Tamedia SA ne disposait pas de fonds libres ou dans une moindre mesure seulement. Il convient toutefois de relever que le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes est rémunéré chaque année. Depuis la fin 2016, la rémunération s'élève à 1,5%, alors qu'elle était encore de 2,5% en 2015.

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 10 04.07.18 10:29

Structure d'âge des bénéficiaires de rentes au 31 décembre 2017 (sans les rentes-pont)

STRUCTURE D' ÂGE DES BÉNÉFICIAIRES DE RENTE	2017	2016
0-25	77	88
26-59	116	122
60-64	126	131
65-69	409	404
70-74	509	539
75-79	529	513
80-84	348	341
85-89	242	232
90-94	106	99
95-99	40	39
100-	3	4
	2505	**2512**

Secrétariat

Le Secrétariat est responsable de l'administration de la Caisse de pension et de l'établissement des comptes annuels.

Equipe

Frédéric Diserens	Gérant (jusqu'au 11 décembre 2017)
Martin Hammele	Gérant (a.i. à partir du 12 décembre 2017)
Thomas Klöti	Chef administration technique (jusqu'au 31 juillet 2017)
Sylvie Portier	Administration technique (à partir du 1er février 2017)
Astrid Rohner	Comptabilité
Silven Rutishauser	Administration technique (à partir du 19 juin 2017)
Valérie Kraft	Administration technique (Lausanne, jusqu'au 31 juillet 2017)

Administration et exploitation

Le Secrétariat de la Caisse de pension traite les opérations en cours avec ses propres ressources. La loi prescrit à toutes les caisses de pension de recourir à des conseils et prestations de niveau professionnel. Cela concerne en particulier l'expert en matière de prévoyance professionnelle, la société Libera SA, et l'organe de révision, KPMG. Les honoraires de ces services externes sont compris dans l'ensemble des charges administratives.

Le total des charges administratives s'élève à 1,3 million CHF (année précédente : 1,0 million CHF). Si l'on répartit ce montant sur le nombre d'assurés actifs et de rentiers, soit 5 296 au total (année précédente : 5 333), cela représente des charges administratives de CHF 245 par personne (année précédente : CHF 187). D'après les relevés de Swisscanto, la moyenne des coûts des institutions de prévoyance en Suisse s'élève à CHF 341 pour l'année 2017 (année précédente : CHF 337).

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 11 04.07.18 10:29

Aperçu des relations d'affaires

Direction, experts, organe de révision, autorité de surveillance, gestion de fortune, conseil indépendant en matière de patrimoine

Gérant	Frédéric Diserens (jusqu'au 11 décembre 2017) Martin Hammele (dès le 12 décembre 2017) Tél. 044 / 248 42 92
Experts en matière de prévoyance professionnelle	Libera SA, Stockerstrasse 34, 8022 Zurich Kate Kristovic - Experte
Organe de révision	KPMG SA, Badenerstrasse 172, 8036 Zurich
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance en matière de LPP et de fondations du canton de Zurich
Comptabilité des titres & Custody	Credit Suisse SA, Zurich
Conseiller en placement de fortune	PPCmetrics SA, Badenerstrasse 6, 8004 Zurich - Stephan Skaanes - Associé

Catégorie de placement au 31 décembre 2017	**Mandat**
Obligations	
Obligations en CHF (Suisse et étranger)	UBS
Obligations en monnaies étrangères (couvertes contre les risques de change)	UBS
Obligations de société globales CHF (couvertes contre les risques de change)	UBS
Obligations Marchés émergents	Aberdeen Global
Actions	
Actions Suisse	Credit Suisse
Actions Monde (non couvertes contre les risques de change)	Credit Suisse
Actions Monde (couvertes contre les risques de change)	Credit Suisse
Actions Small Caps	Invesco
Actions Marchés émergents	UBS
Placements alternatifs	
Private Equity	Renaissance PME
Hedge Fund	AIG
Insured linked Securities	Credit Suisse
Immeubles en Suisse	
Divers fonds immobiliers en Suisse	Assetimmo
Divers fonds immobiliers en Suisse	Credit Suisse
Divers fonds immobiliers en Suisse	UBS
Divers fonds immobiliers en Suisse	Swiss Life
Immeubles à l'étranger	
Immeubles à l'étranger	Credit Suisse

Dépositaires au 31 décembre 2017
Credit Suisse SA, Zurich

pensionskasse17_2018_f_v1.indd 12 04.07.18 10:29